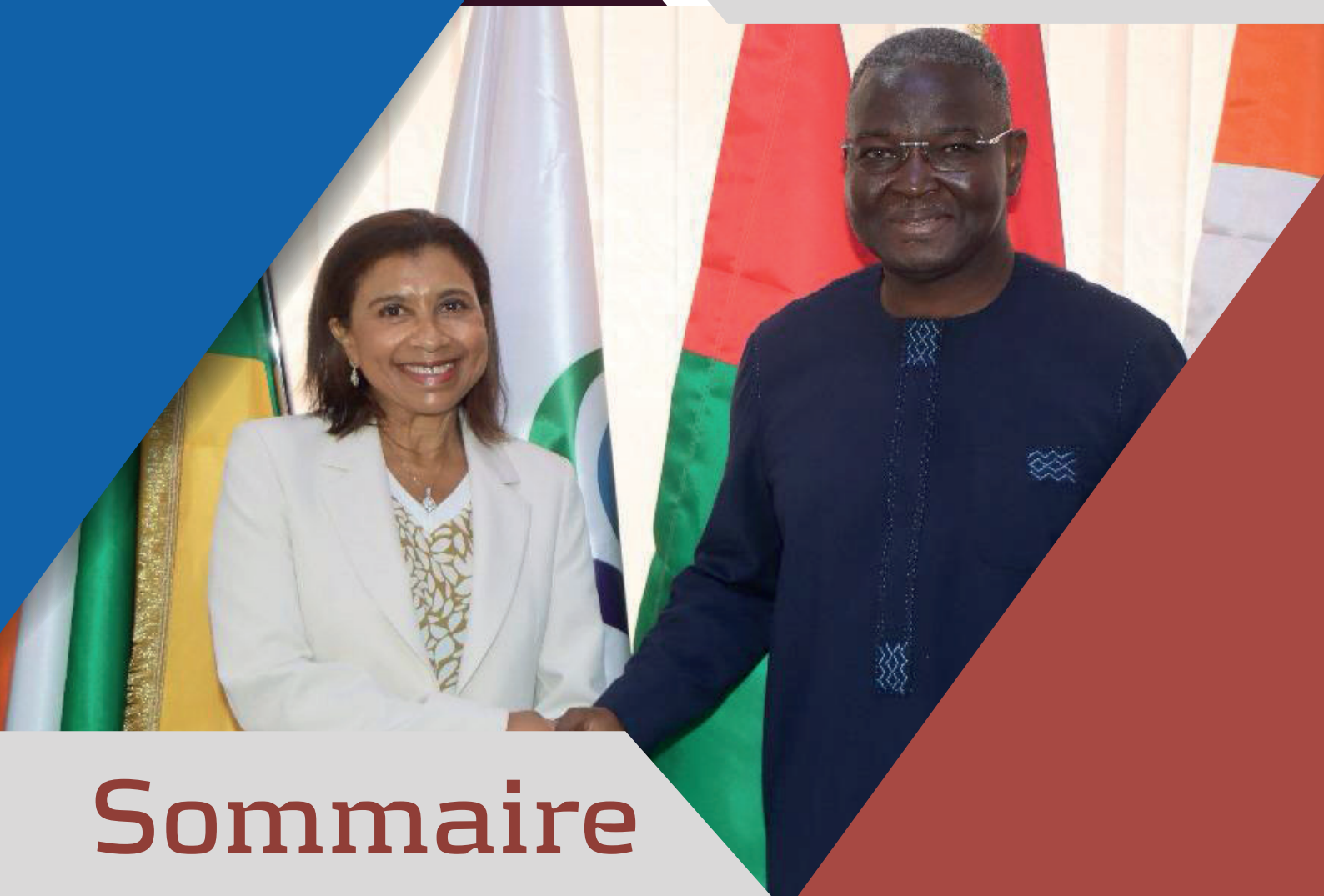


La Présidente de la CCR-UEMOA à la rencontre
des autorités de la Commission de l'UEMOA
et du secteur privé burkinabé



Sommaire

- ☑ Mois d'octobre, mois du consommer local
- ☑ La CCR-UEMOA renforce les capacités des acteurs du secteur privé pour la ZLECAf grâce à l'appui du Programme d'assistance technique EU-TAF
- ☑ Interview de Monsieur Moussa SIDI MOHAMED, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger
- ☑ Dossier spécial Niger

L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



Madame Hélène Maria José
NOSOLINI EMBALO

Chers (es)
lecteurs (rices),

Alors que nous amorçons le dernier trimestre de l'année 2024, je souhaite exprimer toute ma gratitude à l'ensemble des membres de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA pour le travail remarquable accompli jusqu'à présent. Cette période est propice à la réflexion sur le chemin parcouru, tout en nous invitant à envisager l'avenir avec optimisme.

Bien que l'année 2024 n'ait pas été complète pour notre mandature, nous avons, ensemble, fait des avancées significatives dans la réalisation des projets structurants

que nous nous sommes fixés. Je me réjouis des progrès accomplis, tout en gardant à l'esprit que des défis nouveaux continuent d'émerger. C'est dans cet esprit que je vous encourage à maintenir vos efforts et à rester unis dans la quête de solutions durables aux enjeux que nous rencontrons. Je reste convaincue que, grâce à notre engagement collectif, nous parviendrons à surmonter ces obstacles et à ouvrir de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Ce septième numéro de notre Newsletter met à l'honneur le Niger, en soulignant les efforts remarquables de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger, illustrés notamment par une interview exclusive de son Président, Monsieur Moussa SIDI MOHAMED.

Vous y retrouverez également un compte-rendu de ma récente visite de travail au Burkina Faso, durant laquelle j'ai rencontré les acteurs du secteur privé national et les représentants des Organes de l'UEMOA.

De plus, cette édition met en lumière l'importance cruciale du « consommer local », notamment à l'occasion du mois d'octobre, dédié à cette cause, avec un focus particulier sur ma participation à la cérémonie de lancement de la cinquième édition du « Mois du consommer local ». Cet événement, qui valorise les produits locaux, est une occasion d'honorer notre secteur privé communautaire, ainsi que nos entreprises, entrepreneurs et entrepreneuses. Il nous rappelle la richesse de notre Union en termes de savoir-faire et de potentiel.

Par ailleurs, vous découvrirez les moments forts de la première réunion du bureau de la mandature 2024-2027 de la CCR-UEMOA, qui s'est tenue les 30 et 31 juillet 2024 à Bissau, ainsi que les deux ateliers de formation financés par le programme d'assistance technique EU-TAF. Ces formations sont d'une importance capitale pour renforcer la compétitivité de notre secteur privé communautaire face aux défis de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf).

Je vous invite à parcourir cette édition qui reflète non seulement le dynamisme de nos activités, mais également l'esprit de collaboration et de solidarité qui continue de renforcer nos liens au sein de l'UEMOA.

Bonne lecture de votre newsletter !

Mois d'octobre, mois du consommer local

Du 1^{er} au 31 octobre 2024, l'espace UEMOA vibrera une fois de plus au rythme du « Mois d'octobre, mois du consommer local », une initiative emblématique de la Commission de l'UEMOA, lancée en 2019. Cette campagne annuelle, qui vise à promouvoir les produits et services locaux au sein des États membres, est devenue un rendez-vous incontournable pour les acteurs économiques et les consommateurs de l'Union.



La cérémonie officielle de lancement de cette 5^{ème} édition a été présidée par le Président du Faso, Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim TRAORE, le 03 octobre 2024 à Ouagadougou. L'événement a rassemblé de nombreuses personnalités de premier plan, parmi lesquelles des membres du gouvernement burkinabè, les représentants des institutions de l'UEMOA, ainsi que les leaders du secteur privé et de la société civile.

Parmi les invités d'honneur, Madame Hélène NOSOLINI EMBALO, Présidente de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA), a tenu un discours fort, marquant son engagement résolu en faveur de la promotion des produits locaux dans l'espace communautaire. Cette édition, qui se tient dans un contexte de défis économiques mondiaux, a permis à la Présidente de la CCR-UEMOA de réaffirmer l'importance stratégique de cette initiative pour l'industrialisation et la compétitivité des économies de la sous-région.

Dans son allocution, Madame EMBALO a insisté sur le fait que la promotion des produits locaux n'est pas seulement une démarche patriotique, mais aussi une stratégie efficace pour stimuler les économies locales, attirer les investissements, créer des emplois et améliorer les revenus des populations.

Sous le thème de cette année, « Consommer local, un levier de développement industriel, de compétitivité et de résilience des économies de l'UEMOA », l'événement met en lumière les défis auxquels l'Union fait face dans le contexte actuel. Il souligne la nécessité pour les pays membres de s'unir et de se tourner vers leurs propres ressources et savoir-faire pour renforcer leur économie.

Au-delà de la promotion des produits locaux, Madame EMBALO a insisté sur l'importance d'améliorer le climat des affaires dans la sous-région. « La promotion des investissements et l'amélioration du climat des affaires demeurent des priorités stratégiques », a-t-elle déclaré, mettant en avant les résultats de l'examen de la Politique d'Investissement de l'UEMOA, réalisé en partenariat avec la CNUCED. Cette activité a révélé le potentiel immense de l'Union, tout en identifiant les défis persistants tels que le manque d'infrastructures, d'éducation et la sécurité, qui nécessitent des investissements importants.

Pour clôturer son intervention, la Présidente de la CCR-UEMOA a lancé un appel solennel à l'ensemble des Chambres de Commerce et d'Industrie des États membres ainsi qu'aux opérateurs économiques de l'Union. Elle les a exhortés à saisir pleinement l'opportunité qu'offre cette campagne pour valoriser leurs produits et services, et contribuer à renforcer la marque « Made in UEMOA ».

En tant que porte-parole du secteur privé communautaire, Madame EMBALO a réaffirmé l'engagement de la CCR-UEMOA à soutenir activement cette initiative et toutes celles qui visent à promouvoir les produits locaux.

Outre la cérémonie d'ouverture, des expositions ventes, des séances de dégustation de mets locaux, une session de formation des exposants, des visites d'entreprises et de partage d'expériences, une conférence publique et une soirée culturelle seront au programme de cette activité qui se déroule dans les huit pays de l'UEMOA.



La Présidente de la CCR-UEMOA renforce les liens avec les autorités de la Commission de l'UEMOA et le secteur privé burkinabé



Depuis son élection en mai 2024, Madame Hélène NOSOLINI EMBALO, Présidente de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA), s'est engagée à renforcer les relations avec les autorités régionales et les acteurs du secteur privé. Sa récente mission au Burkina Faso, du 10 au 12 septembre 2024, a permis de consolider les liens avec les Organes de l'Union, de recueillir les attentes du secteur privé local et de présenter les grandes lignes de sa mandature 2024-2027.

Elle était accompagnée d'une délégation comprenant notamment le Vice-Président de la CCR-UEMOA pour le Burkina Faso, Monsieur Adama OUEDRAOGO, le Président de la Commission Technique des Affaires Générales et Institutionnelles (CTAGI), Monsieur Adama TRAORE, des Membres de la CCR-UEMOA, Monsieur Augustin BAMBARA et Madame Priscille ZONGO, ainsi que la Directrice Générale, Madame Mariétou COULIBALY.

Lors de sa visite à la Commission de l'UEMOA, le 10 septembre 2024, la délégation a été reçue par plusieurs Commissaires en charge des différents départements. Ces échanges ont permis d'identifier des synergies et des priorités communes, notamment en matière de coopération renforcée entre la CCR-UEMOA et les instances de l'Union, pour soutenir davantage le développement économique sous-régional. La Présidente a aussi rencontré les Présidents de la Cour de Justice et de la Cour des Comptes de l'UEMOA

Le 11 septembre 2024, Madame EMBALO a rencontré les principaux acteurs du secteur privé burkinabé, parmi lesquels Monsieur Mahamadi SAWADOGO,

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, Monsieur Idrissa NASSA, Président du Conseil national du Patronat Burkinabè, ainsi que Madame Germaine COMPAORE BONKOUNGOU, Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Ces rencontres ont été l'occasion pour la Présidente de présenter les axes stratégiques de sa mandature, orientés vers le renforcement des échanges intra-communautaires, la promotion de l'employabilité des jeunes, l'autonomisation des femmes, et la digitalisation des processus économiques.

Au terme de sa mission, le 12 septembre, Madame EMBALO a été reçue en audience par le Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Abdoulaye DIOP. Cette rencontre a permis de réaffirmer la volonté de la CCR-UEMOA-UEMOA de collaborer étroitement avec la Commission pour soutenir le secteur privé communautaire. Madame EMBALO a insisté sur l'importance de mobiliser des ressources supplémentaires pour permettre à la CCR-UEMOA d'accompagner de manière plus proactive les initiatives sous-régionales en faveur du secteur privé, tout en soulignant le rôle crucial des organisations d'appui aux entreprises dans les États membres.

Le Président Abdoulaye DIOP a salué ces échanges constructifs et a réitéré l'engagement de la Commission de l'UEMOA à accompagner les efforts de la CCR-UEMOA pour dynamiser le secteur privé. Les discussions ont mis en lumière une volonté partagée de renforcer la coopération institutionnelle et de promouvoir un développement économique inclusif, où le secteur privé joue un rôle central.

Première réunion du bureau de la CCR-UEMOA

La Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) a tenu sa première réunion du Bureau pour l'année 2024, élargie aux Présidents des Commissions Techniques et Ad'hoc, les 30 et 31 juillet 2024 à Bissau.



La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre de l'Administration Publique, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de la Sécurité Sociale de la Guinée Bissau, Monsieur Aly HIJAZI, en présence de Madame Héléna NOSOLINI EMBALO, Présidente de la CCR-UEMOA, de Monsieur Mama Samba EMBALO, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Guinée Bissau et de Monsieur Ali Diadjiry COULIBALY, Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA à Bissau.

Cette réunion, qui a également réuni les membres du Bureau de la CCR-UEMOA et les responsables des Commissions Techniques et Ad'hoc, a permis d'examiner divers dossiers importants pour le bon fonctionnement de l'institution. Parmi les points clés abordés figuraient l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'Actions pour l'année 2024, la revue de la gestion budgétaire arrêtée au 30 juin 2024, et l'analyse de la situation des cotisations des membres.

Le Bureau a ensuite passé en revue plusieurs projets stratégiques. Parmi eux, figurent la mobilisation de ressources financières auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), ainsi que des études. Il s'agit notamment de l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la mise en place d'un Fonds structurel régional de soutien, de stabilisation, de relance et de reconstruction du secteur privé en cas d'aléas majeurs imprévus et de l'étude de faisabilité sur le dispositif de financement des TPE, PME/PMI, Entreprises Artisanales et Structures Agro-sylvo-pastorales assis sur les Caisses des Dépôts et Consignations de l'espace UEMOA.

Autre sujet d'importance à l'ordre du jour : la mise en œuvre du Plan d'Actions de la Stratégie régionale pour la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), un dossier qui occupe une place de choix dans les ambitions économiques de la sous-région.

En marge des travaux, les membres du Bureau ont eu l'honneur d'être reçus par le Président de la République de Guinée Bissau, Son Excellence Monsieur Umaro Sissoco EMBALO, ainsi que par plusieurs membres du gouvernement, dont Monsieur Soares SAMBU, Ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration Régionale, et Monsieur Carlos Pinto PEREIRA, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale.

Pour rappel, le nouveau Bureau de la CCR-UEMOA, mis en place lors de l'Assemblée Générale Elective du 07 mai 2024 à Cotonou, est composé de douze membres représentant les huit pays de l'UEMOA. La CCR-UEMOA a pour mission principale de renforcer l'implication du secteur privé dans le processus d'intégration de l'Union et d'accompagner le développement économique régional.



La CCR-UEMOA valide l'étude pour la mise en place d'un Fonds structurel régional de soutien au secteur privé en cas de crises majeures



Dans le cadre de ses efforts pour renforcer la résilience du secteur privé communautaire face aux crises économiques, la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) a tenu un atelier de validation de l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un Fonds structurel régional de soutien, de stabilisation, de relance et de reconstruction du secteur privé en cas d'aléas majeurs imprévus (FSR). L'événement s'est déroulé du 06 au 08 août 2024 à Ouagadougou, Burkina Faso.

Présidée par le Vice-Président de la CCR-UEMOA pour le Burkina Faso, Monsieur Adama OUEDRAOGO, représentant Madame Hélène NOSOLINI EMBALO, Présidente de la CCR-UEMOA, l'ouverture des travaux a réuni de nombreux acteurs institutionnels et économiques de l'espace UEMOA. Parmi eux, le Directeur de Cabinet du Commissaire en charge du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique, Monsieur Guynand-Maxime Thierry KOUAME, ainsi que l'Elu consulaire, Monsieur Noé NANA, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso.

Cet atelier a mobilisé 56 participants issus des ministères de l'Économie et des Finances des États membres, d'institutions financières régionales comme la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Commission de l'UEMOA et le secteur privé communautaire. L'étude a été conduite par le Cabinet d'études Connaissance et Développement (C&D), avec l'appui de l'équipe technique des Services Administratifs de la CCR-UEMOA.

Pour rappel, la pandémie de la Covid-19 a mis en lumière la vulnérabilité accrue des entreprises aux chocs économiques majeurs, mettant en exergue la

nécessité d'un mécanisme de soutien et de relance en cas de crises. C'est dans cette optique que la CCR-UEMOA a lancé cette étude stratégique visant à établir les bases d'un Fonds structurel régional. Ce mécanisme aura pour mission de soutenir, stabiliser, relancer et reconstruire les entreprises du secteur privé en période de crises économiques majeures, contribuant ainsi à la stimulation et à la pérennisation de l'économie communautaire.

Au cours des discussions, les participants ont rappelé les termes de référence de l'étude, présenté et validé le rapport provisoire, tout en veillant à ce que les préoccupations des différents acteurs soient bien prises en compte. Des recommandations ont également été formulées pour améliorer la structuration et le fonctionnement du Fonds.

À l'issue de l'atelier, il a été globalement conclu que le mécanisme proposé, plutôt qu'un simple fonds financier, doit être un dispositif multidimensionnel conçu pour répondre de manière diversifiée aux besoins du secteur productif de l'Union face à des chocs majeurs imprévus. Ce mécanisme inclut la mobilisation conjointe des financements existants avec le soutien des États membres, de la Commission de l'UEMOA et des institutions spécialisées, ainsi que des facilités fiscales, douanières, administratives et des mesures sociales. Il prévoit également des programmes de formation pour renforcer les compétences des ressources humaines et des entreprises.

Ce mécanisme s'inscrit comme un outil de la politique économique et financière de l'Union, visant à renforcer la stabilité macroéconomique et à préserver les capacités productives. Les participants ont ensuite validé le rapport provisoire de l'étude, sous réserve des amendements proposés.

La CCR-UEMOA renforce les capacités des acteurs du secteur privé dans le cadre de la ZLECAf grâce à l'appui du Programme d'assistance technique EU-TAF



Dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf), la CCR-UEMOA a organisé deux ateliers de sensibilisation et de formation destinés au personnel technique des organisations du secteur privé de l'Union, avec l'appui financier du Programme d'assistance technique EU-TAF. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du Plan d'Actions de la Stratégie de renforcement de la compétitivité des économies des États membres et du secteur privé de l'UEMOA, élaboré en collaboration avec la Commission de l'UEMOA et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le premier atelier, dédié aux règles d'origine et aux listes de concessions tarifaires, s'est tenu du 23 au 25 juillet 2024 à Abidjan. Il visait à renforcer les capacités des participants sur le protocole du commerce des marchandises dans le cadre de la ZLECAf, en mettant l'accent sur les règles d'origine et les outils de mise en œuvre de l'Accord. Cette formation a permis aux organisations du secteur privé de mieux comprendre et maîtriser les conditions d'exportation et d'importation dans l'espace continental, en vue de maximiser les avantages liés au commerce intra-africain.

Le deuxième atelier, organisé du 1er au 3 octobre 2024 à Dakar, portait sur les barrières non tarifaires, les normes, la qualité, la labélisation, l'accréditation et la certification dans le cadre de la ZLECAf. Cette session, deuxième d'une série de quatre activités financées par le Programme EU-TAF, avait pour objectif de doter les acteurs privés des outils nécessaires pour surmonter les obstacles liés aux barrières non tarifaires et aux exigences techniques, et de promouvoir la qualité et la certification des produits dans les échanges commerciaux intra-africains.

Ces initiatives s'inscrivent dans l'engagement constant de la CCR-UEMOA à faciliter l'intégration du secteur privé de l'Union dans le marché unique africain. Elles visent à permettre aux entreprises de la sous-région de tirer pleinement parti des opportunités offertes par la ZLECAf en matière de commerce et d'investissement.

Le programme EU-TAF soutient ainsi la dynamique de transformation économique de l'UEMOA, tout en contribuant à la promotion d'une croissance durable et inclusive dans l'espace communautaire.



Interview de Monsieur Moussa SIDI MOHAMED, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger



Monsieur le Président, comment se porte le secteur privé nigérien aujourd'hui ?

Notre Le secteur privé nigérien va de mieux en mieux aujourd'hui se montrant davantage résilient face aux multiples contraintes que vous connaissez.

A l'échelle internationale, nous sommes à peine sortis de la crise de la Covid-19 ayant occasionné le ralentissement voire l'arrêt systématique de plusieurs activités économiques quand est venue se greffer la crise ukrainienne qui continue aujourd'hui encore d'impacter la marche de l'économie mondiale. Le secteur privé nigérien comme les autres à travers le monde y a payé un lourd tribut.

Le contexte national, y compris sous-régional vous le savez, étaient comme aujourd'hui du reste, en proie à des défis sécuritaires qui entravent la conduite des activités économiques et annihilent les efforts et contrarient souvent le trésor d'ingéniosité que déploie le secteur privé nigérien pour sa survie et son rayonnement à travers le monde.

Le changement de régime que notre pays a connu le 26 juillet 2023 a été suivi d'une batterie de sanctions dont, entre autres, ceux de la CEDEAO et de l'UEMOA. Je ne m'étalerai pas sur le caractère cynique et injuste qu'elles ont revêtu pour ne garder que le courage et l'élan de solidarité, sans précédent, dont le Peuple nigérien a fait preuve.

C'est dans cet élan et en synergie et en communion avec le peuple, que le secteur privé nigérien, sous l'impulsion des opérateurs économiques et chefs d'entreprise dont je salue, à nouveau le courage, le sacrifice et la solidarité, a pu continuer à assurer l'approvisionnement régulier en marchandises dans notre pays. A ce sujet, je tiens à remercier et à féliciter de vive voix l'ensemble des Forces de Défense de notre pays qui continuent, parfois jusqu'au sacrifice suprême, à assurer la sécurité des convois sur tous les corridors routiers.

En somme, en raison de la résilience qu'il a produite, le secteur privé nigérien a tenu le cap, retrouve l'espoir et se projette à nouveau dans l'avenir. Une prouesse qui nous vaut l'admiration de nombreuses personnes qui en séjournant au Niger nous demandent comment le secteur privé nigérien a pu résister à ces nombreux défis.

Quels sont les défis auxquels fait face la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger et qu'est-ce que vous souhaitez améliorer au sein de cette institution en tant que Président ?

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger est la principale structure d'encadrement et d'appui au secteur privé nigérien.

C'est à ce titre, qu'elle met tout en œuvre pour la création, l'organisation et le développement des entreprises afin d'une part de rendre le secteur privé nigérien davantage solide et compétitif à l'échelle internationale et d'autre part améliorer sa contribution à la croissance de l'économie nationale.

Voyez-vous ? La Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger est indissociable du secteur privé nigérien. Par conséquent, toutes les difficultés qui touchent ce secteur, toutes celles que j'évoquais dans votre première question et bien d'autres, impactent la vie de l'institution Consulaire Nationale que nous sommes.

Sachez que ces défis sont de plusieurs natures mais constituent, en commun, un obstacle à la réalisation de notre objectif général consistant à tout mettre en œuvre

pour promouvoir un secteur privé compétitif et capable de jouer pleinement son rôle dans le développement économique sur le plan national.

Qu'est-ce que nous souhaitons améliorer en tant que Président, dites-vous ?

Ce que nous allons faire, nous l'avons déjà clairement énoncé dans notre Programme de Mandature 2022-2026. Ce Programme découle d'une vision tendant à faire de la CCIN une institution forte au service des entreprises et d'une économie compétitive intégrée dans l'économie mondiale. Fruit d'une approche participative, il se décline en six (6) Axes que sont :

Axe 1 : Amélioration du cadre institutionnel et de la gouvernance de la CCIN ;

Axe 2 : Amélioration de la qualité des ressources humaines et de l'autonomie financière ;

Axe 3 : Développement et équipements des infrastructures d'intérêt économique ;

Axe 4 : Développement de la coopération et du partenariat ;

Axe 5 : Développement du secteur privé ;

Axe 6 : Amélioration de la visibilité de la CCIN.

Dans le cadre de l'avènement de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), quelles sont les mesures prises par votre institution pour accompagner le secteur privé nigérien à tirer profit de l'accès au marché commun africain ?

Dans ce cadre, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger a de manière prompte pris un paquet de mesures que sont :

- la mise en place d'une cellule de réflexion chargée d'approfondir l'engagement et la participation active du secteur privé nigérien dans la mise en œuvre de la ZLECAf ;
- l'identification des mesures permettant de promouvoir les avantages de la ZLECAf pour les acteurs du secteur privé ;
- l'organisation de campagnes de vulgarisation des Accords de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine et des autres textes auprès des opérateurs économiques ;
- le plaidoyer auprès des autorités pour des actions concrètes visant à favoriser les investissements dans les secteurs productifs ;
- l'examen des mécanismes d'appui institutionnels pour le renforcement des capacités commerciales des entreprises ;
- l'identification et propositions d'implantations des pôles agroindustriels dans les zones frontalières en vue de développer des offres destinées à l'exportation ;

- le développement des chaînes de valeur (agro-sylvo-pastorales) à fort potentiel à l'export.

Monsieur le Président, quelle est votre appréciation du rôle que joue la CCR-UEMOA dans la vie de ses organisations membres et quelles sont les orientations préconisées pour améliorer la mission de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA ?

Au regard de la mission principale qui est la sienne à savoir réaliser l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'UEMOA, la Chambre Consulaire Régionale continue d'assurer sa participation à la réflexion sur le processus d'intégration et la mise en œuvre des réformes arrêtées par les organes compétents de l'Union, de promouvoir des échanges commerciaux et des investissements et de pourvoir des appuis techniques aux Chambres Consulaires Nationales et à leurs membres.

Cependant, l'accomplissement de ses missions se fait de plus en plus de manière difficile et souvent en deçà des attentes et des espérances des membres. Nous comprenons que cela résulte des défis qui se posent à tous les processus d'intégration à travers le monde.

Dans notre espace, les obstacles sont nombreux et s'additionnent, presque au quotidien, et nous avons l'obligation de redoubler d'efforts, d'être davantage proactifs, innovants et persévérants pour que se réalise cette intégration au bénéfice de nos Chambres Consulaires et de nos économies respectives.

Pour y remédier, nous pensons qu'il est d'abord impératif de canaliser les efforts et les initiatives vers des mécanismes de reconstruction et de relance de nos secteurs privés qui ploient sous les poids des défis et des incertitudes majeures que j'évoquais ci-haut.

Puis, il est connu et admis de tous que nos pays disposent de ressources : tirons en profit pour bâtir un secteur privé résilient capable de surmonter liés entre autres à l'intégration effective des États dans notre espace commun et la compétitivité que nous impose la marche de l'économie mondiale.

Un dernier mot pour le secteur privé communautaire ?

Notre dernier mot est un appel vibrant à davantage de cohésion pour bâtir le socle inébranlable de la résilience de nos économies, qui servira à la fois de piédestal et de rampe pour la relance de nos secteurs privés, gravement impactés par des crises à répétition.

Ce n'est pas un choix, c'est une nécessité de survie pour que nous ne soyons pas laissés en rade par le train de la mondialisation.



Assemblée Générale de la CCI-Niger : Vers une Consolidation du Secteur Privé Nigérien

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN) a tenu son Assemblée Générale ordinaire les 16 et 17 avril 2024, un événement marquant qui s'est déroulé dans les locaux de la CCIN et au Centre International de Conférences Mahatma Gandhi.

Sous la présidence de Monsieur Seydou Asman, Ministre du Commerce et de l'Industrie, cette rencontre a réuni des membres du Gouvernement, des diplomates, des représentants d'organisations internationales, des autorités administratives et coutumières, ainsi que des opérateurs économiques venus des différentes régions du Niger.

Dans son discours d'ouverture, le Gouverneur de la Région de Niamey, le Général de Brigade Abdou Assoumane Harouna, a salué le choix de la ville de Niamey pour accueillir cet événement d'envergure. Il a rendu hommage au secteur privé pour son engagement dans la transformation économique du pays, exhortant les opérateurs économiques à saisir les opportunités offertes par la Zone Industrielle et à jouer un rôle clé dans la réduction des importations.

Le Président de la CCIN, Monsieur Moussa Sidi Mohamed, a exprimé sa gratitude aux membres de l'Assemblée Consulaire pour leur présence et leur soutien continu. Il a souligné les défis rencontrés en 2023, marqués par des crises politiques et économiques, mais a également mis en lumière les

actions prévues dans le cadre du programme 2022-2026. Parmi celles-ci, figurent le renforcement des capacités institutionnelles, la gestion administrative et financière, ainsi que la promotion du secteur privé.

L'accent a été mis sur la résilience du secteur privé face aux sanctions économiques imposées par la CEDEAO et l'UEMOA. M. Sidi Mohamed a renouvelé les doléances du secteur privé, appelant à une amélioration du climat des affaires, à un soutien aux PME/PMI et à une gouvernance économique renforcée. Le secteur minier et pétrolier a également été au cœur des discussions, avec un appel à l'adoption de mesures plus incitatives pour l'exploitation des ressources nationales.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Seydou Asmane, a rappelé l'engagement du gouvernement à soutenir le secteur privé, soulignant les efforts entrepris pour garantir la sécurité des corridors d'approvisionnement et pour assurer la stabilité économique du pays. Il a encouragé les opérateurs économiques à poursuivre leurs efforts dans un esprit de solidarité nationale.

L'Assemblée Générale a également été marquée par des débats enrichissants sur divers thèmes, notamment la transformation des produits locaux, le développement du secteur des BTP, et l'adoption de paiements numériques dans le cadre du Projet Villages Intelligents (PVI).

Au terme des discussions, le rapport moral du Président ainsi que les rapports financiers et du Commissaire aux comptes ont été adoptés. Les membres de l'Assemblée ont salué les résultats obtenus en 2023, encourageant le Bureau Consulaire National à poursuivre ses efforts pour consolider les acquis et promouvoir l'émergence du secteur privé nigérien.

Les Sanctions de l'UEMOA et de la CEDEAO : Un Impact Dévastateur sur le Secteur Privé Nigérien



À la suite des décisions prises lors de la réunion des Chefs d'État de l'UEMOA et de la CEDEAO du 30 juillet 2023, le Niger a été soumis à un blocus commercial et un embargo financier. Face à cette situation critique, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN) a mené des travaux de réflexion approfondie pour évaluer l'impact de ces sanctions sur le secteur privé nigérien.

La cérémonie de remise des rapports issus de cette étude s'est tenue le 20 mai 2024 au Centre International de Conférence MAHATMA GANDHI à Niamey. Le Premier Ministre, Ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Ali Mahaman Lamine Zeine, a officiellement réceptionné ces rapports en présence des membres du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie

(CNSP) et du gouvernement.

L'étude révèle que l'ensemble de l'économie nigérienne a été sévèrement affecté par les sanctions, touchant particulièrement des secteurs essentiels tels que le commerce général, le transport, l'industrie, les technologies de l'information et de la communication (TIC), et l'énergie. Le rapport met en lumière les coûts supplémentaires imposés aux entreprises, notamment pour le transport et l'approvisionnement en énergie, rendant leur fonctionnement encore plus précaire.

Les restrictions financières imposées par l'UEMOA et la CEDEAO ont créé une crise aiguë de liquidités pour les entreprises nigériennes. En conséquence, elles peinent à obtenir les financements nécessaires pour maintenir leurs activités. De plus, ces sanctions ont limité la capacité du gouvernement à offrir un soutien adéquat aux entreprises en difficulté, amplifiant les défis liés à l'emploi, aux recettes fiscales et à l'approvisionnement en produits de première nécessité pour la population.

Le rapport ne se contente pas d'analyser les conséquences des sanctions, mais souligne également les risques liés au retrait du Niger de la CEDEAO. Ce départ pourrait exacerber les difficultés économiques du pays en perturbant davantage ses relations commerciales avec ses voisins et en augmentant les obstacles à la relance économique.

Lors de la cérémonie, le Premier Ministre Ali Mahaman Lamine Zeine a remercié la CCIN pour ses efforts visant à documenter les répercussions des sanctions sur le secteur privé. Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement à accompagner les entreprises nigériennes, malgré les circonstances exceptionnelles auxquelles le pays fait face. Le Premier Ministre a également lancé un appel aux opérateurs économiques et aux partenaires pour qu'ils unissent leurs forces dans cette période de crise, afin de surmonter ensemble ces défis sans précédent.



AGENDA

Événements de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA

Du 1er au 03 octobre à Dakar	Atelier de sensibilisation et de formation sur les normes, la qualité, la labélisation et la certification
Du 07 au 09 octobre à Dakar	Deuxième réunion de la Commission Technique des Politiques Sectorielles de l'Union
Du 15 au 17 octobre à Niamey	Deuxième réunion de la Commission Technique des Politiques Communes de l'Union
Le 21 octobre par Visioconférence	Réunion de la Commission Ad'hoc « Entrepreneuriat Féminin, Jeune, Digital et Durabilité »
Le 22 octobre par Visioconférence	Réunion de la Commission Ad'hoc « Lobbying et Partenariat »
Le 24 octobre par Visioconférence	Deuxième réunion du Bureau
Du 29 au 31 octobre à Cotonou	Séminaire d'échanges et de partage d'expériences sur les bonnes pratiques en matière d'accès au marché
Le 13 novembre à Lomé	Première mission du Comité d'Audit et de Conformité
Le 14 novembre à Lomé	Deuxième mission du Comité d'Audit et de Conformité
Le 21 novembre par Visioconférence	Troisième réunion du Bureau
Le 25 novembre à Lomé	Deuxième séance de travail du PCCR avec le personnel des Services Administratifs
Le 18 décembre 2024 par Visioconférence	Assemblée Générale Ordinaire de la CCR-UEMOA

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Du 06 au 10 novembre à Bissau

10^{ème} édition du Salon des Banques et PME de l'UEMOA